

MiteGone™ Enterprises Inc. Conditions d'usage



INSTRUCTIONS

Mode d'emploi sécuritaire pour l'utilisation de MiteGone® et de L'ACIDE FORMIQUE utilisé dans le traitement contre Varroa et l'acariose chez l'abeille mellifère ainsi que pour le dépistage de Varroa dans les colonies d'abeilles.

DANGER: TRÈS IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU. GARANTIE: 65% d'acide formique dans l'eau.

BIEN LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER. GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

PRÉCAUTIONS: TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Très irritant pour les yeux et la peau par contact direct ou exposition aux vapeurs. Dangereux ou même fatal s'il est avalé. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Porter des lunettes ou un masque de protection et des gants, un tablier et des bottes à l'épreuve des produits chimiques pour manipuler l'acide formique liquide. En rucher, portez le pantalon en caoutchouc mince sous vos combinaisons. Installez le poste de remplissage aussi près du sol que possible de sorte que les éclaboussures atteignent vos bottes ou vos pantalons Évitez de travailler avec les contenants d'acide élevés plus haut que votre taille. Travailler dehors et toujours se placer dos au vent pour effectuer les manipulations. Si vous sentez une forte odeur de vinaigre, évacuer les lieux jusqu'à ce que l'odeur se soit dissipée. Ne pas boire, manger ou fumer pendant la manipulation et l'utilisation. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après utilisation. Retirer les vêtements immédiatement s'ils ont été contaminés par des éclaboussures ou des déversements. Ne pas conserver et laver les vêtements contaminés avec d'autre linge. Pour éviter toute exposition accidentelle, placer des notices sur les ruches afin d'éviter qu'elles ne soient ouvertes dans les premières 24 heures suivant le traitement. Ne pas contaminer les approvisionnements en eau, les étangs, les lacs ou les cours d'eau avec ce produit. L'acide formique est susceptible de perturber les colonies et peut conduire, dans les 24 heures, à un rejet de la reine ou à une légère augmentation de la mortalité, surtout aux

températures supérieures à 30 °C.

Premiers soins:

SUR LA PEAU: Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver les parties touchées avec du savon ou un détergent doux et beaucoup d'eau. Si une brûlure chimique se manifeste, recouvrir les parties brûlées d'une gaze stérile sèche, puis d'un bandage. Consulter un médecin immédiatement.

DANS LES YEUX: Laver immédiatement avec de grandes quantités d'eau. Couvrir avec des bandages stériles. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Ne pas faire vomir. Boire de grandes quantités d'eau ou de lait. En cas de vomissements, continuer à prendre des liquides. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Apporter un contenant ou le nom du produit au service d'urgence de l'hôpital ou au médecin.

EN CAS D'INHALATION : Ramener la victime dans une zone non contaminée. Si elle ne respire plus, dégager les voies respiratoires et commencer la respiration artificielle. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement. Apporter un contenant ou le nom du produit au service d'urgence de l'hôpital ou au médecin.

Entreposage: Conserver le produit dans son contenant d'origine dans un endroit frais, sec et bien aéré. Ouvrir le contenant avec précaution, surtout par temps chaud, car il peut être légèrement sous pression. Se tenir loin des sources de chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Ne pas conserver à proximité d'acide

sulfurique ou autres agents oxydants. Les vapeurs d'acide formique sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou s'écouler vers une source d'inflammation.

Élimination: Les tampons absorbants contenant de l'acide formique doivent être éliminés conformément aux instructions provinciales. Pour tout renseignement sur l'élimination de quantités de produit inutilisées ou détériorées, ou sur le nettoyage des déversements, s'adresser au bureau local de la Protection de l'environnement d'Environnement Canada. Suivre les instructions provinciales pour le nettoyage des contenants vides avant leur élimination. Les éliminer selon les exigences provinciales.

AVIS AUX UTILISATEURS : Ce produit de lutte contre les acariens des abeilles domestiques ne doit être utilisé que conformément aux instructions figurant sur cette étiquette. Utiliser un pesticide dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Période d'application: On recommande une température autour de 20C/68F pour travailler avec l'acide formique.

Les températures élevées peuvent être néfastes ou dangereuses pour l'humain et les abeilles. Ne pas utiliser le produit lorsque les hausses sont en place pour éviter la contamination de miel ou de cire commercialisables par des résidus. Au printemps, arrêter le traitement au moins deux semaines avant le début prévu de la production de miel. A l'automne le traitement peut commencer dès que le miel a été récolté.

AUX CLIENTS DE MITEGONE® CONTRAT ET DÉSENGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ ATTENTION:

EN SIGNANT CE DOCUMENT, VOUS RENONCEZ À VOTRE DROIT DE POURSUIVRE EN JUSTICE

Le client sous-signé s'engage par la présente à dégager MITEGONE ENTERPRISES Inc. de toutes responsabilités, ainsi que son personnel, ses employés, ses agents, ses directeurs, ses officiers, ses contracteurs, les manufacturiers et fabricants des produits MiteGone® ainsi que les fournisseurs d'acide formique. Il renonce à toute compensation ou demande de compensation pour dommages, à toute poursuite juridique, à toute action en justice pour réparer ou compenser pour des coûts, dépenses ou pertes résultant de l'utilisation de produits MiteGone® ou de l'acide formique. En signant ce formulaire de désengagement, l'Associé ne s'appuie sur aucune représentation ou aucun énoncé fait par MiteGone Enterprises Inc. en rapport avec l'incitation d'utiliser l'acide formique. Le client ou la cliente confirme avoir lu et compris ce formulaire de désengagement avant de l'avoir signé. Ce désengagement lie le client ainsi que ses héritiers, ses administrateurs, ses exécuteurs testamentaires, sa succession légale et désignée.

MiteGone Enterprises Inc. ne donne aucune garantie que le produit soit approuvé par quelque loi que ce soit concernant le traitement des mites chez l'abeille mellifère dans quelque pays que ce soit sauf pour le Canada. L'original se trouve dans le coffret de sûreté de MiteGone® Enterprises Inc.

Signé le _____ 20 _____ Dans la ville de _____

Nom du client (lettres moulées):		No de tél:		Télécopieur:	
Adresse:			Courriel:		
SIGNÉ EN PRÉSENCE DE: (témoin officiel requis: avocat/médecin/dentiste/directeur/gérant de banque/douanier/fonctionnaire, agent de MiteGone)					
Nom du témoin (lettres moulées):			Occupation du témoin:		
Adresse du témoin:					
Signé et livré par:					
Signature du client X		Signature du témoin X		MiteGone™ Ent. Inc. X	